



## Liquidation de biens

-----  
Par Victoire

Bonjour, pour une liquidation de biens, est-ce que l'ont peut passer un accord avec l'ex conjoint : la signature contre un engagement à ne plus m'importuner ? Merci.

-----  
Par kang74

Bonjour

Non, une liquidation de bien sert à ce que chacun reparte avec ce qu'il doit avoir selon les droits de chacun.  
M'enfin, la liquidation de biens faite, il n'y a plus lieu de vous solliciter si vous n'avez pas d'enfants communs à gérer .